

Les consommateurs peuvent jouer un rôle dans la prévention de préjudices associés aux accidents liés à la médication.

Bulletin de Médicamentssecuritaires.ca

Volume 7 • Numéro 4 • Le 31 mai 2016

De fausses croyances au sujet des médicaments qui pourraient s'avérer mortelles : deuxième partie

Dans la deuxième partie de cette série, nous décrivons une autre fausse croyance répertoriée dans une analyse d'ISMP Canada s'étant penchée sur les erreurs de médicaments ayant entraîné la mort. Dans cette analyse, nous nous sommes attardés aux erreurs survenues au domicile de la personne ou encore qui concernaient des médicaments administrés par une personne n'ayant pas reçu de formation professionnelle en soins de santé. Si vous n'avez pas eu l'occasion de lire la première partie de la série, vous pouvez la consulter grâce au lien suivant :

<http://www.medicamentssecuritaires.ca/bulletins/dossiers/201601BulletinV7N1Fausses1endroit.pdf>

Deuxième fausse croyance : Si prendre un médicament est efficace, en prendre deux le sera encore plus.

L'adage « il vaut mieux trop que pas assez » est une fausse croyance pouvant s'avérer dangereuse si on l'applique aux médicaments. En raison de cette fausse croyance, certaines personnes ont pris de grandes quantités de médicaments croyant à tort que ces doses supplémentaires permettraient d'apporter un plus grand soulagement ou alors auraient un début d'action plus rapide. D'autres ont également tendance à croire que les médicaments en vente libre ou ceux que l'on applique sur la peau sont peu susceptibles d'être nocifs. Il est donc primordial de prendre la quantité indiquée, pas plus ni moins, de tout médicament, quel qu'il soit. Prendre une trop grande quantité d'un médicament pourrait avoir des effets néfastes et même causer la mort.

C'est une agence provinciale enquêtant sur les morts subites qui a informé ISMP Canada d'un incident tragique dans lequel une personne a été retrouvée sans vie après avoir pris une trop grande quantité d'un médicament. La consommatrice a pris une trop grande quantité d'une plante médicinale chinoise en vente libre contenant du salicylate de méthyle (aussi connu sous le nom d'essence de wintergreen ou essence de thé des bois) servant à soulager la douleur arthritique. Ce médicament doit être appliqué une fois ou deux par jour sur les jambes. Les membres de sa famille lui ont rappelé maintes fois le bon usage du médicament, mais malgré cela, elle l'appliquait plus souvent qu'indiqué. La surutilisation de ce médicament a entraîné de nombreux problèmes médicaux qui ont contribué à son décès.

Afin de prévenir ce type de cas, Médicamentssécuritaires.ca recommande aux consommateurs de suivre les conseils suivants :

- Avant de prendre un médicament, lisez toujours attentivement l'étiquette. Suivez le mode d'emploi et ne prenez jamais une plus grande dose de médicament que celle recommandée. Vous pourriez subir de graves effets néfastes si vous prenez une dose supplémentaire de certains médicaments ou prenez le médicament avant le temps recommandé.
- Notez la dose quotidienne maximale recommandée pour votre médicament. Il s'agit de la quantité totale du médicament pouvant être pris de façon sécuritaire par jour. Rappelez-vous de la quantité de médicament que vous prenez. Assurez-vous de ne pas en prendre plus que la dose quotidienne maximale recommandée.
- Les produits de phytothérapie (plantes médicinales) peuvent interagir avec vos médicaments d'ordonnance. Informez votre médecin et pharmacien des plantes médicinales que vous prenez.
- Informez-vous sur les signes et symptômes de surdose associés à vos médicaments et consultez un médecin en cas de surdose.
- Demandez conseil à votre pharmacien ou à un autre professionnel de la santé si vous vous questionnez sur la prise de vos médicaments.

Conseils pour les prestataires de soins de santé

- Demandez au patient de vous dire quelle est la dose (quantité et fréquence) de son médicament afin de pouvoir vérifier si votre patient comprend le schéma posologique des médicaments que vous lui délivrez.
- Expliquez aux patients l'importance de ne pas prendre une plus grande dose de médicament que celle prescrite. Cela s'applique également aux médicaments en vente libre et aux plantes médicinales.
- Lorsque vous revoyez la liste des médicaments avec vos patients, posez-leur des questions sur l'utilisation qu'ils font des plantes médicinales et vérifiez si des interactions sont possibles avec les médicaments d'ordonnance.



Ceci est la deuxième partie de trois, dissipant les fausses croyances au sujet des médicaments.

Pour en savoir davantage :

[Première fausse croyance : L'endroit où je range mes médicaments n'a pas d'importance.](#)

<http://www.medicamentssecuritaires.ca/bulletins/dossiers/201601BulletinV7N1Fausses1endroit.pdf>

Les bulletins de Médicamentssécuritaires.ca contribuent à la sécurité des patients à l'échelle mondiale

Ce bulletin contient de l'information sur l'utilisation sécuritaire des médicaments. À vocation non commerciale, le bulletin n'est pas assujéti à la Loi canadienne anti-pourriel.